

Stra|Formation

**TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
 ENGIN DE CHANTIER CACES R482**

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
<p>Identifier les différents types d’engins et leurs caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • De vérifier l’état d’un engin et son adéquation aux opérations prévues en moins de 10 mn • D’énumérer les points de mise en sécurité et d’entretien de l’engin en fin de poste en moins de 5mn 	<p>Connaissances générales- Technologie des engins de chantier</p> <p>Les principaux types d’engins de chantier – Les catégories CACES®</p> <p>Exploitation des engins de chantier</p>
<p>Identifier les principaux risques, interdictions et règles d’exploitation liés à l’utilisation des engins sur chantier. Utiliser en sécurité les engins pour les opérations de bases sur chantier</p>	<p>Règles de circulation applicable aux engins de chantier</p> <p>Risques liés à l’utilisation des engins de chantier</p> <p>Vérifications d’usage des engins de chantier</p>
<p>Vérifier l’état d’un engin et son adéquation aux opérations prévues en moins de 10 mn.</p> <p>Enumérer les points de mise en sécurité et d’entretien de l’engin en fin de poste en moins de 5mn</p>	<p>Prise de poste et vérification</p> <p>Conduite et manœuvres</p> <p>Fin de poste – Opérations d’entretien quotidien – Maintenance</p> <p>Conduite au moyen d’une télécommande (option)</p> <p>Chargement / déchargement sur porte-engins (option pour les catégories B à F)</p>

STRAFORMATION
 21, rue d’Oslo 67000 STRASBOURG
 RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros
 Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20
 TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140
 Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

**TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
CACES R483**

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
<p>1 - Connaissances théoriques</p> <p>A. Connaissances générales</p> <p>B. Technologie des grues mobiles</p> <p>C. Les principaux types de grues mobiles</p> <p>D. Notions élémentaires de physique</p> <p>E. Stabilité des grues mobiles Identification des conditions d'équilibre de la grue et des facteurs qui influent sur la stabilité</p> <p>F. Déplacement des grues mobiles sur chantier, règles de signalisation de chantier</p> <p>G. Risques liés à l'utilisation des grues mobiles</p> <p>H. Exploitation des grues mobiles Opérations interdites (laisser une charge suspendue en fin de poste, levage de personne, remplissage d'une benne lorsque celle-ci est suspendue...)</p> <p>2 - Savoir-faire pratiques</p> <p>A. Prise de poste et vérification</p> <p>B. Conduite et manœuvres</p> <p>C. Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance</p> <p>D. Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)</p>	<p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none">● Être au point sur la réglementation : connaissances générales● La technologie des grues mobiles● Les notions élémentaires de physique : la stabilité● Les risques liés à l'utilisation des grues mobiles● Savoir déplacer des grues mobiles sur un chantier● L'exploitation des grues mobiles● Les vérifications d'usage● les accessoires de levage et règles d'élingage <p>Pratique : Conduite et Manœuvres</p> <ul style="list-style-type: none">● La circulation à vide et avec charge● L'adéquation● La mise en station● Les gestes de commandement● Les mouvements simples et les mouvements combinés● La prise et dépose de

STRAFORMATION

Version 2024
Mise à jour le 24/01/2024

21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros
Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20
TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140
Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

Stra|Formation

TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES PONTS ROULANTS CACES R484

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
Identifier les différents types de ponts et leurs caractéristiques Interpréter un abaque de charges d'un pont	Connaissances générales Technologie des ponts roulants et portiques Les principaux types de ponts roulants et portiques – catégories de CACES® Notions élémentaires de physique Capacité des ponts roulants et portiques
Identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des ponts en entreprise Utiliser en sécurité les ponts pour les opérations de bases en entreprise	Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et portiques Exploitation des ponts roulants et portiques Accessoires de levage et règles d'élingage
Vérifier l'état d'un pont et son adéquation aux opérations prévues.	Vérifications d'usage des ponts roulants et portiques



Stra|Formation

<p>Énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien du pont en fin de poste.</p>	<p>Prise de poste et vérification Conduite et manœuvres</p> <p>Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)</p>
--	---

STRAFORMATION

21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros

Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20

TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140

Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

**TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
 GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT CACES R485**

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
<p>Identifier les différents types de gerbeurs et leurs caractéristiques</p> <p>Interpréter un abaque de charges d'un gerbeur</p>	<p>Connaissances générales</p> <p>Technologie des chariots gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant</p> <p>Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant – Les catégories CACES®</p> <p>Notions élémentaires de physique</p> <p style="text-align: center;">Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant</p>
<p>D'identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des gerbeurs en entreprise</p> <p>Utiliser en sécurité les gerbeurs pour les opérations de bases en entreprise</p>	<p>Stabilités des gerbeurs à conducteur accompagnant Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant</p> <p>Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant</p>
<p>Vérifier l'état d'un gerbeur et son adéquation aux opérations prévues</p> <p>Énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien du gerbeur en fin de poste en moins de 5mn</p>	<p>Prise de poste et vérification</p> <p>Conduite en sécurité et manœuvres</p> <p>Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance</p>

STRAFORMATION
 21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG
 RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros
 Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20
 TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140
 Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES CACES R487

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
<p>Citer les rôles et responsabilités : • Du constructeur / de l'employeur • Du conducteur • Du chef de chantier, du chef de manœuvre, du signaleur, de l'élingueur</p> <p>Identifier : • Les différents acteurs en prévention des risques professionnels et leur rôle • Les types de grues (concernées et exclues) et les catégories de CACES® correspondantes</p> <p>Technologie et stabilité des grues à tour</p> <p>Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes : • Terminologie relative aux grues à tour • Caractéristiques générales • Rôle et principe de fonctionnement des composants et mécanismes</p> <p>Identifier les différents organes de service et dispositifs, ainsi que leur rôle • Organes de service • Dispositifs de sécurité • Dispositifs d'aide à la conduite</p> <p>Évaluer l'adéquation de la grue à tour à une opération de levage donnée • Masse, surface au vent, centre de gravité • Condition d'équilibre et facteurs de stabilité • Règles de stabilisation pour les grues à tour de catégorie 3 • Courbes de charge • Vent</p> <p>Exploitation des grues à tour</p> <p>Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir • Renversement de la grue • Heurts de personnes avec la grue ou la charge • Distance de sécurité vis-à-vis des lignes aériennes nues sous tension • Interférence avec d'autres appareils de levage • Risque de chute de hauteur • Manque de visibilité • Risques liés aux énergies mises en œuvre • Risques liés à la foudre • Opérations interdites / opérations délicates • Choix d'un mouflage • Conduite sous emprise de substances psycho actives • Risques liés à une perte d'attention</p> <p>Elingage</p> <p>Appliquer les règles de mise en œuvre des accessoires de levage : • Règles d'élingage • Principales anomalies et détériorations</p> <p>Entretien</p> <p>Détecter les principales anomalies : • Câbles de levage •</p>	<p>1. Théorie (En salle)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction aux grues à tour : Historique, types et utilisations, terminologie technique • Réglementation et responsabilités : Textes en vigueur, responsabilités du conducteur et de l'exploitant • Technologie des grues à tour : Présentation détaillée des organes de service, des systèmes de sécurité, des commandes et de l'instrumentation • Interprétation des informations techniques : Compréhension des diagrammes de charge, des nomenclatures, et des consignes du constructeur • Sécurité générale et spécifique : Les règles de conduite, de circulation et de stationnement, les risques liés à l'utilisation de la grue à tour, les procédures d'urgence

Assemblages • Structure

2. Pratique (Sur le terrain)

- Préparation de la grue : Prise de poste, contrôles de conformité et

vérifications d'usage

- Conduite de la grue :

Manipulation des commandes,
manoeuvres de base et complexes,
manutention

de charges variées

- Entretien de la grue : Entretien courant, détection des anomalies, signalement des dysfonctionnements
- Sécurité en pratique : Application des règles de sécurité, réaction en cas d'incident ou d'accident
- Fin de poste : Arrêt de la grue, immobilisation, sécurisation de la zone

3. Validation des compétences

- Évaluation théorique :

Questionnaire basé sur le référentiel de tests CACES®

- R487 ● Évaluation pratique : Test de

conduite et de manutention,
selon le référentiel de tests
CACES®

R487

- Remise du certificat : À la réussite des tests, remise du Certificat

d'Aptitude à la Conduite en
Sécurité (CACES) R487 Grue à
Tour, valable 5 ans.

STRAFORMATION
21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros
Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20
TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140
Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr

Version 2024
Mise à jour le 24/01/2024



Stra|Formation

Stra|Formation

**TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
 CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION CACES R489**

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
<p>Identifier les différents types de chariots et leurs caractéristiques</p> <p>Interpréter un abaque de charges d'un chariot</p>	<p>Connaissances générales</p> <p>Technologie des chariots de manutention à conducteur porté</p> <p>Les principaux types de chariots de manutention- Les catégories CACES®</p> <p>Notions élémentaires de physique</p> <p>Exploitation chariots de manutention</p>
<p>Identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des chariots en entreprise</p> <p>Utiliser en sécurité les chariots pour les opérations de bases en entreprise</p>	<p>Stabilité des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté</p> <p>Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté</p> <p>Vérifications d'usage des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté</p>
<p>Vérifier l'état d'un chariot et son adéquation aux opérations prévues</p> <p>Énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien du chariot en fin de poste</p>	<p>Prise de poste et vérification</p> <p>Conduite en sécurité et manœuvres</p> <p>Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance</p>

STRAFORMATION
 21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG
 RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros
 Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20
 TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140
 Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

**TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
 CACES R490**

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
<p>Citer les rôles et responsabilités : • Du constructeur / de l'employeur • Du conducteur • Du chef de chantier, du chef de manœuvre, du signaleur, de l'élingueur</p> <p>Identifier : • Les différents acteurs en prévention des risques professionnels et leur rôle • Les types de grues (concernées et exclues) et les catégories de CACES® correspondantes</p> <p>Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes : • Terminologie relative aux grues de chargement • Caractéristiques générales • Rôle et principe de fonctionnement des composants et mécanismes Identifier les différents organes de service et dispositifs, ainsi que leur rôle • Organes de service • Dispositifs de sécurité 5 4</p> <p>Évaluer l'adéquation de la grue de chargement à une opération de levage donnée : • Masse, centre de gravité • Condition d'équilibre et facteurs de stabilité</p> <p>Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir : • Renversement de la grue • Heurts de personnes avec la charge • Distance de sécurité vis-à-vis des lignes aériennes sous tension • Interférence avec d'autres appareils de levage • Risque de chute de hauteur et de plain-pied • Manque de visibilité • Risques liés aux énergies mises en œuvre • Risques liés aux conditions climatiques • Opérations interdites • Règles d'arrimage • Signalisation sur site et règles de circulation • Conduite sous emprise de substances psycho actives • Risques liés à une perte d'attention Elingage (10 pts)</p> <p>Appliquer les règles de mise en œuvre des accessoires de levage : • Règles d'élingage • Principales anomalies et</p>	<p>Théorie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Généralités sur les grues de chargement • Outils et machines de chargements • Déplacement des grues de chargement sur site • Exploitation des grues de chargement • Risques liés aux grues de chargement • Accessoires de levage • Vérifications d'usage des grues de chargement <p>Pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation pour la conduite des grues de chargement • Prise de poste et vérification • Conduite et manœuvres • Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

détériorations 5 5 Entretien (10 pts) Détecter les principales	
---	--

Version 2024
Mise à jour le 24/01/2024

anomalies : • Flexibles hydrauliques • Châssis et stabilisat	
---	--

STRAFORMATION
21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros
Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20
TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140
Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

Stra|Formation

**TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
FORMATION MONTAGE ÉCHAFAUDAGE DE PIED – R408**

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
Identifier et appliquer les consignes de sécurité liées aux travaux et accès en hauteur	Risques liés aux opérations Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets Mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques
Employer les connaissances techniques relatives au travail en hauteur	Besoins et contraintes du site Caractéristiques réglementaires et notice d'utilisation Conditions en matière d'efforts de structure admissibles
Être capable de monter, d'utiliser, et de démonter des échafaudages de pied en toute sécurité	Plan de montage, de démontage ou de transformation de l'échafaudage Sécurité lors du montage, du démontage ou de la transformation Module pratique : Montage et démontage d'un échafaudage de pied

STRAFORMATION
21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros
Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20
TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140
Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES POUR L'HABILITATION ÉLECTRIQUE / INITIALE

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
Conception et réalisation des installations électriques Prendre conscience des risques électriques liés au travail	Acquisition des connaissances théoriques • Les appareillages HT et BT <ul style="list-style-type: none">• Consignations haute et basse tension• Présentation des locaux à risques BT et HT.• Dangers de l'électricité.• Les responsabilités dans l'entreprise. • Les niveaux d'habilitation.• Mise en évidence des notions importantes telles que la tension, courant, résistance et puissance en alternatif et continu à travers des exemples concrets
Utilisation des installations électriques Identifier et adopter la bonne conduite pour maîtriser les risques Réagir face à un accident	<ul style="list-style-type: none">• Analyse d'accidents et attitudes à observer.• Effets de courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures, etc.)• Les EPI (équipement de protection individuelle).• Lecture de la signalisation• Les inter-verrouillages.• Consignes en cas d'accident.• Les appareillages HT et BT.• Évaluation des connaissances par QCM.

STRAFORMATION

21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros

Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20

TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140

Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

<p>Opérations sur ou au voisinage des installations électriques Exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre non-électrique dans un environnement électrique selon la norme NF C18-510</p>	<p>Formation pratique sur site :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation des consignes internes de sécurité de l'établissement.<ul style="list-style-type: none">• Analyse de risque avec les stagiaires.• Identification des risques électriques spécifiques à la manœuvre.• Identification des organes à manœuvrer.• Port des EPI.• Manœuvres réelles par les opérateurs habilités.• Conclusions avec les stagiaires.
---	--

STRAFORMATION

21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros

Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20

TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140

Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES POUR LA FORMATION MAITRISER LA MÉTHODE HACCP HYGIÈNE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
1. Comprendre l'hygiène et la sécurité alimentaire dans son entreprise	Comprendre l'importance de l'hygiène au sein de l'entreprise Les facteurs à risque en alimentaire Sensibilisation aux risques Les moyens de maîtrise Mettre en place des contrôles fréquents et des enregistrements Acquérir les notions de microbiologie : Mode de vie et conditions de développement des micro-organismes Incidence de la température
2. Connaître les réglementations en application.	Rôle des instances et obligations dues à la réglementation Découvrir l'évolution des dispositions réglementaires Connaître les arrêtés concernant les agréments Maîtriser la réglementation CE 178/2002 et « le Paquet hygiène » Aborder l'arrêté du 21 décembre 2009 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail Gérer les contrôles officiels (grille d'inspection) et les suites données Aborder les notions de responsabilités individuelles et collectives

Stra|Formation

3. Comprendre les bases de la méthode HACCP	<p>Explication de la méthode</p> <p>Nécessité d'un système HACCP</p> <p>Les sept principes</p> <p>Plan de travail en 12 étapes</p> <p>Les documents de l'HACCP</p>
4. Gérer une crise sanitaire	<p>Gérer les alertes</p> <p>Mettre en place le plan de retrait, plan de rappel</p> <p>Notifier aux autorités compétentes</p>
5. Connaître la législation	<p>Découvrir l'évolution des dispositions réglementaires</p> <p>Connaître les arrêtés concernant les agréments</p> <p>Maitriser la réglementation CE 178/2002 et « le Paquet hygiène »</p> <p>Aborder l'arrêté du 21 décembre 2009 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail</p> <p>Gérer les contrôles officiels (grille d'inspection) et les suites données</p> <p>Aborder les notions de responsabilités individuelles et collectives</p>
6. Présentation (Power Point)	<ul style="list-style-type: none"> - L'environnement - Les diapositives - Les textes - Les graphiques - Autres objets graphiques - Autres objets - Les finitions - Les diaporamas
7. Navigation Web et Messagerie (Internet)	<ul style="list-style-type: none"> - Les services d'information - Internet Explorer - Utiliser le WEB - Les outils de communication - Outlook - L'impression - Le calendrier (optionnel) - Les tâches (optionnel)

STRAFFORMATION

21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros

Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20

TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140

Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
Soudure TIG

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
<p>Souder en toutes positions sur tube avec le procédé de soudage TIG</p> <p>Souder en rotation sur tube avec le procédé de soudage TIG</p> <p>Souder en rotation sur tube avec le procédé de soudage à l'Arc Électrode Enrobée</p> <p>Souder en toutes positions sur tube avec le procédé de soudage à l'Arc Électrode Enrobée</p> <p>Les principes généraux de prévention et les règles de sécurité sont respectés. La mise en service de l'installation TIG est assurée. La localisation et l'identification des soudures sur un plan sont respectées. Les documents techniques, instructions écrites ou orales sont respectés. Les soudures réalisées avec le procédé de soudage TIG sont conformes au cahier des charges. La maintenance de premier niveau du générateur de soudage TIG est assurée.</p> <p>Les principes généraux de prévention et les règles de sécurité sont respectés. La mise en service de l'installation à l'Arc Electrode Enrobée est assurée. La localisation et l'identification des soudures sur un plan sont respectées. Les documents techniques, instructions écrites ou orales sont respectés. Les soudures réalisées à l'Arc Electrode Enrobée sont conformes au cahier des charges. La maintenance de premier niveau du générateur de soudage à l'Arc Electrode Enrobée est assurée</p>	<p>Théorie</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Généralité sur les procédés ; ● Mise en œuvre des procédés ; ● Caractéristiques principales ; ● Les matériels utilisés ; ● Schéma d'une installation de soudage ; ● Le choix des consommables ; ● Les techniques opératoires ; ● Préparation des pièces et des joints ; ● Positionnement des assemblages ; ● Hygiène et sécurité. <p>Pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● D'exécuter des assemblages sur tôles et tube en toutes positions ; ● De réaliser des soudures en comprenant ; ● l'influence des paramètres tels que : <ul style="list-style-type: none"> ● L'intensité ; ● L'importance de la protection gazeuse ; ● Préparation des pièces.

21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros
Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20
TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140
Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

Stra|Formation

TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

SS3

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
<p>- connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme ;</p> <p>- connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs, droit de retrait en cas de danger grave et imminent ;</p> <p>- connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés ;</p> <p>- connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante ; - connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ;</p> <p>- transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante - connaître les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées. Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur des plates-formes pédagogiques :</p> <p>- appliquer les conclusions de l'évaluation des risques, de choisir des méthodes de travail et de définir des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement. Sont notamment visées :</p> <p>- les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle ;</p>	<p>Les compétences techniques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● techniques de tri et de traitement des déchets, ● techniques de recyclage, ● utilisation des équipements de chantier, ● connaissances des caractéristiques et propriété de l'amiante, ● des normes et réglementations en vigueur, ● repérages des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, ● méthodes de réduction des fibres d'amiante. <p>La sécurité sur le chantier:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● règles générales de sécurité, ● équipement de protection individuelle, connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées, ● être capable de détecter des

dysfonctionnements et d'alerter
le personnel d'encadrement

- Les exigences du code de la santé publique liées à l'exposition à l'amiante de la population,
- gestion des risques liés à l'amiante,
- procédures d'entrée et de sortie de zone,
- les durées maximales d'intervention en zone confinée,
- procédures de

décontamination. La résolution de problèmes:

- prise de décision, évaluation des risques,
- analyse des causes et des solutions,
 - gestion des situations d'urgence comme le transport de déchets amiantés, l'intoxication ou accidents.

La gestion du chantier:

- mesures correctives,
- suivi de l'avancement,
- gestion des ressources,
- contrôle de la qualité,
 - procédures de conditionnement, d'étiquetage,

	<p>de stockage, d'évacuation et délimitation des déchets.</p> <p>Responsabilités opérationnelles:</p>
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> ● suivi des instructions, ● respect des procédures, ● participation à la résolution de problèmes.
--	---

STRAFORMATION
 21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG
 RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros
 Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20
 TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140
 Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

Stra|Formation

TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
SS3 Encadrant Technique

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
<p>- connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme ; - connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, consultation des institutions représentatives du personnel et du médecin du travail, dispositions relatives à la surveillance médicale, à la traçabilité des expositions et à l'information personnelle des travailleurs, formation à la sécurité du personnel au poste de travail ; - connaître les exigences du code de la santé publique liées à l'exposition à l'amiante de la population, notamment les obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant la recherche de flocages, calorifugeages et fauxplafonds contenant de l'amiante et le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante ainsi que les limites de ces repérages ; - connaître les documents exigibles lors de toute intervention sur des immeubles bâtis (rapports de repérages exhaustifs, diagnostics réalisés suivant les exigences de la norme NF X 46-020 « Repérage amiante — repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis — mission et méthodologie »).</p> <p>Effectuer l'analyse critique de ces documents et de les utiliser pour évaluer les risques ; - connaître les exigences réglementaires relatives à l'élimination des déchets amiantés ; - connaître les obligations des armateurs de navires français concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux-plafonds</p>	<p>La sécurité sur le chantier:</p> <ul style="list-style-type: none">• règles générales de sécurité,• équipement de protection individuelle,<ul style="list-style-type: none">• Les exigences du code de la santé publique liées à l'exposition à l'amiante de la population,• gestion des risques liés à l'amiante. <p>Les compétences techniques:</p> <ul style="list-style-type: none">• connaissances des caractéristiques et propriété de l'amiante,• des équipements de chantier,• des normes et réglementations en vigueur,• repérages des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante<ul style="list-style-type: none">• les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante en place et de communication des

contenant de l'amiante. Connaître les documents exigibles lors de toute intervention sur ces navires. Effectuer

résultats
aux entreprises intervenantes

Version 2024
Mise à jour le 24/01/2024

l'analyse critique de ces documents et de les utiliser pour évaluer les risques ; - connaître les régions comportant des terrains amiantifères ; - connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante ; - connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante; - connaître les produits ou procédés de substitution à l'amiante ; - connaître les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante en place et de communication des résultats aux entreprises intervenantes ; - connaître les dispositions pénales encourues par l'employeur en cas d'infraction à ses obligations de prévention des risques, santé et sécurité vis-à-vis des travailleurs. - connaître les moyens techniques et matériels permettant de maîtriser l'aérodynamique d'un chantier ;

- sur la base des résultats de l'évaluation des risques, établir des plans de démolition, de retrait ou de confinement d'amiante s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), et de les faire appliquer ; - définir des procédures opératoires adaptées et spécifiques de l'activité exercée pour la préparation, la conduite et la restitution des chantiers. Les faire appliquer. Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur des plates-formes pédagogiques : - Evaluer les risques quelle que soit la situation spécifique à chaque opération, notamment par la connaissance des expositions, et, sur la base des résultats de l'évaluation des risques, établir des notices de postes, de choisir des méthodes de travail, de définir des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement et d'assurer la traçabilité des opérations. Sont notamment visés les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle de l'empoussièrement, le suivi des expositions et les procédures de décontamination du personnel et des équipements. Etre capable de faire appliquer ces méthodes et procédures ; - effectuer l'analyse critique d'un repérage de l'amiante pour évaluer les risques ; - choisir, utiliser, assurer la maintenance et entretenir les équipements de protection collective adaptés en fonction des conditions et des caractéristiques

La résolution de problèmes:

- prise de décision, évaluation des risques,
- analyse des causes et des solutions,
 - gestion des situations d'urgence comme le transport de déchets amiantés, l'intoxication ou accidents.

La gestion du chantier:

- mesures correctives,
- suivi de l'avancement,
- gestion des ressources,
- contrôle de la qualité,
 - les obligations des armateurs de navires français concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante.

d'utilisation et de maintenance de ces équipements et de les faire appliquer ; - Choisir, utiliser, assurer la maintenance et entretenir les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés. Etablir des consignes relatives aux conditions d'utilisation, notamment d'entretien et de remplacement, de ces équipements et de les faire appliquer ; - connaître les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées en tenant compte des critères externes ayant une influence sur le métabolisme (chaleur, humidité, pénibilité du travail...) ; - définir les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets et de les faire appliquer ; - connaître les situations d'urgence et être capable d'identifier toute situation anormale, notamment accident ou intoxication, définir la conduite à tenir dans ces situations et de la faire appliquer ; - transmettre aux opérateurs l'information et le savoir-faire sur la prévention des risques liés à l'amiante. - définir des procédures de contrôle en cours de chantier et de les faire appliquer (concernant notamment les mesures d'exposition, l'étanchéité, les rejets et l'atmosphère de la zone de travail, le tunnel de décontamination) ; - maîtriser l'aéraulique d'un chantier.

STRAFORMATION

21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros

Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20

TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140

Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

Stra|Formation

TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES FORMATION AMIANTE SOUS-SECTION 4 (SS4)

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
<p>Encadrant de chantier :</p> <p>Comprendre et appliquer les exigences des réglementations face au risque amiante.</p> <p>Concevoir la démarche de prévention du risque amiante. Organiser et piloter la prévention du risque amiante.</p>	<p>Origine, propriétés physico-chimiques, utilisations dans le BTP et l'industrie, effets sur la santé, les pathologies de l'amiante.</p> <p>Méthodes de travail et modes opératoires définis par l'encadrement.</p> <p>Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes et l'effet synergique du tabagisme.</p> <p>Connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante :</p> <ul style="list-style-type: none">– être capable de transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante– connaître les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées.
<p>Opérateur de chantier :</p> <p>Connaître le risque amiante et appliquer scrupuleusement la réglementation face au risque amiante.</p> <p>Connaître les mesures de prévention et savoir les appliquer.</p> <p>Participer à la démarche globale de prévention du risque amiante dans l'entreprise.</p>	<p>Origine, propriétés physico-chimiques, utilisations dans le BTP et l'industrie, effets sur la santé, les pathologies de l'amiante.</p> <p>Les exigences de la réglementation.</p> <p>Le risque amiante et les autres risques du chantier. La surveillance médicale.</p>



Stra|Formation

	<p>Responsabilités de l'employeur et des travailleurs. Information des travailleurs, droit de retrait.</p> <p>Repérer les situations dangereuses et informer la hiérarchie. Savoir réagir face à une situation inhabituelle, les procédures d'alerte. Participer à l'amélioration des conditions de travail en sécurité et faire des propositions.</p> <p>Entrée et sortie de zone. Consignes d'hygiène. Les équipements de protection collective, utilisation et entretien.</p>
--	--

STRAFORMATION

21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros

Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20

TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140

Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SSIAP 1

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
-------------	-------------------------

Entretien et vérifications élémentaires des installations et équipements

Effectuer la maintenance préventive des éléments de sécurité * Effectuer la maintenance curative de base * S'assurer que les équipements ne recèlent pas d'anomalie par rapport à leurs référentiels (notices-consignes...)

Savoir manipuler l'outillage basique, connaître l'outillage

Application des consignes de sécurité

Connaître et mettre en œuvre des consignes * Remplir en temps réel la main courante

Rédiger le cahier de consignes et le registre * Rédiger des comptes rendus

Disposer des connaissances et de réactivité dans la lecture et la manipulation des tableaux de signalisation * Utiliser des matériels et effectuer des vérifications élémentaires * Détecter des anomalies

Exploiter la notice et les documents fonctionnels du SSI * Exploiter les documents divers (autres que les tableaux de signalisation)

S'assurer de la vacuité des accès des secours et des dégagements des occupants * Effectuer des contrôles visuels * Effectuer des Signalement au PCS * Mettre en œuvre des mesures adaptées de protection

Utiliser les moyens téléphoniques * Appliquer les consignes concernant les modalités d'appel * Comprendre la demande de secours * Formuler la demande de secours * Préparer l'arrivée des secours

1ère partie : Le Feu et ses conséquences

- Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement (comment agir rapidement en cas d'incendie)

2ème partie : Sécurité Incendie

- Connaître les principes de classement des établissements
- Maîtriser les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Travail sur la desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
 - Savoir agir sur l'évacuation du public et des occupants
- Désenfumage (connaître son rôle)
- Obligations réglementaires sur l'éclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours (alerter)

3ème partie : Installations techniques

- Repérer les installations électriques
 - Connaître les règles de sécurité sur les ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Repérer les colonnes sèches et humides
- Repérer tous les systèmes de sécurité incendie

4ème partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie

*** Accueillir, rendre compte de la situation et guider les secours**

- Le service de sécurité (quel est son rôle principal)
- Présentation des consignes de sécurité et main courante (comment rédiger une main courante)
- Poste de sécurité (les repérer) ● Rondes de sécurité et surveillance des travaux (à quelle fréquence, etc...)
- Mise en œuvre des moyens d'extinction (connaître l'ensemble des moyens d'extinction)
- Appel et réception des Services publics de secours (qui appeler et à quel moment)
- Sensibilisation des occupants (protéger le public et/ou occupants présents, les rassurer)

5ème partie : Concrétisation des acquis

- Visites applicatives sur site
- Mises en situation d'intervention et travail réel sur site

QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme (Possibilité de réponses à choix multiples)

Réalisation d'une ronde avec des anomalies, dans un délai raisonnable, et découverte d'un sinistre. Des questions du jury compléteront la ronde. A l'issue, le candidat renseignera une main courante sur l'une des anomalies constatées

STRAFORMATION

21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros

Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20

TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140

Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

Stra|Formation

TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES POUR LA FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL (SST)

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
1. Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (protéger et mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement abondant ou étouffement, utiliser un défibrillateur ...).	<p>Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la branche professionnelle.</p> <p>Qu'est ce qu'un sauveteur secouriste du travail (SST) ?</p> <p>Intérêt de la prévention des risques professionnels.</p> <p>La réglementation en matière de formation et d'intervention du SST.</p> <p>Présentation de la formation SST.</p> <p>Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même :</p> <ul style="list-style-type: none">- Définir les actions à réaliser permettant la suppression du (des) dangers identifié(s).- Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression.- Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en oeuvre de ces matériels.

STRAFORMATION

21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros
Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20
TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140
Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



<p>2.Savoir alerter dans ou à l'extérieur de l'entreprise</p>	<p>Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression de la situation dangereuse identifiée et les mettre en oeuvre éventuellement. - Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention. - Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise. - Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention. -
<p>3.Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations</p>	<p>Formation générale à la prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître le mécanisme de l'accident : appréhender les concepts de danger, situation dangereuse, phénomène dangereux, dommage, risque,... - Connaître les principes de base de la prévention. - Rendre le SST capable de protéger en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques. <p>Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :</p>



Version 2024
Mise à jour le 24/01/2024

Stra|Formation

	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître l'alerte aux populations. <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée. - Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement. - Identifier les dangers dans la situation concernée. - Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés. - Donner à la personne choisie les éléments du message et les consignes pour assurer une transmission efficace. - Favoriser l'accès des secours et l'acheminement de moyens adaptés au plus près possible de la victime, dans le respect de l'organisation des secours dans l'entreprise.
<p>4.Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés.

STRAFORMATION

21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros

Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20

TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140

Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr



Stra|Formation

**TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR, PORT DU HARNAIS**

RÉFÉRENTIEL	PROGRAMME STRAFORMATION
Connaître les règles générales de sécurité lors des travaux en hauteur	<ul style="list-style-type: none">• Définition des travaux en hauteur• Réglementation nationale et européenne• Responsabilités civiles et pénales• Calcul théorique d'une chute et statistiques• Équipement de Protection individuelle• Mode opératoire de l'intervention
Connaître les différentes techniques de progression et de cheminement en hauteur	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du matériel de sécurité• Réglage des harnais de sécurité• Nœuds et différentes utilisations• Points fixes et points d'encrage• Sécurisation des échelles mobiles • Exercices pratiques de progression et cheminement en hauteur• Mise en situation sur le site spécifique de l'entreprise

STRAFORMATION

21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros

Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20

TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR76 1317 9000 0102 5976 0000 140

Tél : +33(09) 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr

